



Chien de conduite du troupeau *Pourquoi vous en passer ?*

Le chien de conduite du troupeau est un véritable atout dans le travail de tous les jours : c'est le bilan que tirent tous les éleveurs utilisateurs. Efficace sur tous types de troupeau (vaches laitières, bovins allaitants, ovins, caprins, porcins ou volailles), ce partenaire peut rendre de multiples services : recherche, regroupement, contention, tri, montée en bétailière, travail en bâtiment... rendre agréables et simplifier toutes les manipulations et déplacements d'animaux. Mais pour cela, deux conditions doivent être remplies : ne pas choisir son chiot au hasard et apprendre à bien l'utiliser en suivant une formation au dressage. Sur ces 2 points, l'Institut de l'Élevage vous conseille.





Pourquoi travailler avec un chien de troupeau ?

Moins d'efforts physiques

Le chien réduit les efforts physiques de l'éleveur, aide ceux qui ont perdu l'envie de courir ou dont les capacités physiques sont amoindries.

Plus d'autonomie et un gain de temps

Avec un chien bien dressé, un éleveur peut seul déplacer son troupeau, faire monter des vaches ou des moutons dans une bétailière, trier des animaux au bâtiment ou au pré...

Moins de stress et plus de sécurité

Les éleveurs utilisateurs de chiens se disent plus sereins, plus sûrs de réussir leurs manipulations et plus calmes avec leurs animaux. Au fur et à mesure du travail avec le chien, leur troupeau est devenu plus calme, plus docile et accepte plus facilement d'être manipulé.

Du plaisir au quotidien

En plus d'être un partenaire de travail, le chien est un véritable compagnon avec qui il est facile d'instaurer une réelle complicité.

Témoignages d'éleveurs



Vincent PUIGRENIER (Haute-Vienne)

- 4,5 UTH, 210 vaches limousines et 1000 brebis Texel, Charolaises et Romanes
- TAF, Border Collie LOF de 12 ans et HADA, Border Collie LOF de 2 ans

Avec mon chien, je suis plus serein

« Quand je me retrouve sur la route avec le chien et qu'il y a des voitures en face, je me dis que si les brebis prennent peur d'une voiture, qu'elles partent à droite ou à gauche, je ne vais pas avoir à courir, de toute façon les brebis courent plus vite que moi. Je sais que mon chien est là et ça me rassure. Et aujourd'hui, je ne m'imaginais pas faire 1 km sur la route avec les brebis sans chien ».



Hubert GUIFFARD (Manche)

- 1 UTH, 50 vaches laitières Prim'Holstein et Normandes
- BAILA, Border Collie LOF de 8 ans et ANÖY, Border Collie LOF de 2 ans et demi

Le chien me facilite le travail

« Quand j'ai une heure de libre et que j'ai un lot de génisses à changer de pré, il me suffit de prendre ma chienne, la bétailière et d'y aller. Je n'ai besoin de demander à personne, c'est un gros avantage de pouvoir se débrouiller seul. En plus, je suis plus tranquille parce que quand on part seul avec la bétailière, on ne sait pas si on va ramener les génisses alors que quand on part avec le chien, on sait qu'on va y arriver. C'est très différent ! ».



Olivier FAURE (Haute-Vienne)

- 2 UTH, 200 vaches limousines et 50 brebis Texel, Charolaises et Suffolk
- AXELLE, Border Collie LOF de 9 ans et ECLAIR, Border Collie LOF de 5 ans

Le chien rend le troupeau beaucoup plus calme

« Je vois la différence depuis que j'utilise un chien. Aujourd'hui, quand les génisses nous voient arriver avec le chien ou la chienne, elles s'approchent et restent toutes groupées autour de nous, à quelques mètres. Alors qu'avant, même si on leur distribuait régulièrement de la farine, quand il fallait les déplacer, elles ne passaient pas la barrière car elles n'avaient pas l'habitude d'aller plus loin que l'auge. On avait le seau et « Viens ma belle » mais si les génisses n'ont pas envie de venir et qu'il y en a une qui fait demi-tour, on a beau avoir le seau ... ».



Quelques conseils pour bien choisir un chiot

Avec de l'investissement et de la rigueur, n'importe quel éleveur peut devenir utilisateur de chien. Mais tous les chiens ne peuvent pas devenir de bons chiens de troupeau ! Sachez que plus votre chien de troupeau aura de bonnes aptitudes naturelles, plus il vous sera facile de le dresser.

Voici donc quelques conseils pour ne pas vous tromper au moment de choisir votre chiot :

- Un chiot ne s'achète pas par téléphone : il faut absolument le voir au milieu de la portée, dans son environnement habituel ;
- Privilégiez un chien de race bergère : Border Collie, Beauceron, Berger des Pyrénées, Kelpie australien... et de préférence de race pure ;
- Prenez un chien dont les parents sont reconnus pour leurs aptitudes au troupeau et qui travaillent régulièrement sur troupeau(x) ;
- Quels que soient la race et le pedigree du chiot, demandez à voir travailler les 2 parents (si possible). Observez bien la mère lorsqu'elle est au troupeau et au repos, pour vous faire une idée sur son tempérament : en aucun cas, elle ne doit être peureuse ou agressive. Si elle ne vous plaît pas, mieux vaut oublier cette portée.
- Le sexe du chiot n'est qu'une question de goût. En effet, les mâles et les femelles ont les mêmes aptitudes de travail ;
- Regardez l'ensemble de la portée. Choisissez parmi les chiots curieux et joueurs et qui viennent spontanément vers vous (chiots sociables). Evitez absolument les chiots que vous ne pouvez pas approcher, méfiants et peureux : ils seront incontrôlables et inutilisables au troupeau.
- Choisissez un chiot en bonne santé : poils brillants, yeux expressifs (sans pus), peau ne présentant ni rougeurs ni traces de piqûres de parasites, oreilles propres (sans exsudat jaunâtre), mâchoires sans débordements, ombilic sans trace de hernie, ventre non ballonné (signe d'infection vermineuse), et, pour un mâle, 2 testicules palpables.
- Adoptez un chiot entre 8 et 12 semaines. A cet âge, il sera sevré et pourra très facilement s'intégrer à son nouvel environnement.
- Ne « craquez » que pour un chiot qui vous plaise. N'oubliez pas que vous allez faire équipe avec lui pendant près de 10 ans !

CHIFFRE REPERE De 400 à 700 €

C'est le prix d'un chiot de 8 semaines né de parents LOF, en fonction de sa race, de ses origines, de ses garanties...

Un chien inscrit au Livre des Origines Françaises (LOF) est issu de parents eux-mêmes inscrits, répondant aux standards de la race et avec un pedigree. Mais cela ne garantit pas pour autant ses aptitudes innées au troupeau !

Petit test à faire lors du choix d'un chiot dans une portée



Demandez au naisseur de sortir les chiots de leur espace de vie habituel pour les placer dans un endroit calme et neutre (de préférence sans la mère).

- Eloignez-vous de la portée et observez les chiots : repérez ceux qui explorent ce nouvel environnement, ceux qui jouent ensemble, ceux qui semblent apeurés. Baissez-vous et tapez fort dans vos mains : les chiots « à privilégier » doivent marquer un temps de surprise puis reprendre leur activité, les chiots « à éviter » vont être effrayés.
- Placez-vous tout près de la portée. Repérez les chiots qui viennent spontanément vers vous et qui mordillent le bas de votre pantalon et ceux qui cherchent à vous éviter. Manipulez les chiots : prenez-les dans vos bras. Choisissez celui qui vous semble joyeux, dégourdi et intéressé par l'Homme.



Pour plus d'informations et de conseils sur le choix d'un chiot, le dressage et l'utilisation d'un chien de conduite, prenez contact avec l'association d'utilisateurs de chiens de troupeaux de votre département ! Des éleveurs passionnés seront à votre écoute.

Coordonnées à retrouver sur le site internet de l'Institut de l'Élevage : <http://chiens-de-troupeau.idele.fr>



Des formations pour vous aider à éduquer et dresser votre chien de conduite

Le dressage est une étape incontournable pour faire de votre chien un véritable partenaire de travail. En participant à une formation « Education et dressage du chien de troupeau », organisée près de chez vous, votre chien progressera vite et son utilisation sur troupeau se fera de manière efficace et en toute sécurité.

Le déroulé de la formation « Education et dressage du chien de troupeau »

La formation se déroule sur 3 ou 4 jours, espacés chacun de 4 à 6 semaines pour laisser le temps au chien (et à son maître) de progresser entre chaque session.

La méthode appliquée, simple et efficace, comporte deux parties :

• L'éducation du chien

L'éducation est l'apprentissage par le chien de l'obéissance. Cette phase incontournable permet de mettre en place la hiérarchie entre le maître et le chien et d'apprendre au chien à comprendre les mots et à exécuter les ordres de base indispensables : le rappel, les positions assis ou couché, le stop. C'est aussi durant cette période que le chien apprend son nom, les notions de bien et de mal, à marcher en laisse, à monter en voiture...

• Le dressage du chien au troupeau



Le dressage est une formation spéciale imposée au chien pour le rendre apte au travail sur troupeau, qui vise à développer ses qualités « bergères » naturelles pour les mettre au profit de l'éleveur.

Durant la formation, la période de dressage se décompose en deux phases :

- une phase de travail avec des animaux (bovins ou ovins) maintenus dans un enclos qui permet d'apprécier la motivation du chien et d'apprendre des comportements qui seront utiles lors de son utilisation sur troupeau : contournement du lot d'animaux, position opposée ;
- une phase de travail sur animaux libres, avec des exercices de plus en plus pointus. Le chien et son maître sont ainsi mis dans des situations de travail très pratiques, qu'ils retrouveront une fois de retour sur l'exploitation.

Des formateurs agréés, aux compétences reconnues

La formation est dispensée par des formateurs agréés par l'Institut de l'Élevage. Eux-mêmes éleveurs de bovins ou d'ovins, ils sont reconnus pour leurs compétences cynophiles et leur sens pédagogique.

Témoignage d'éleveur

Hubert GUIFFARD (Manche)

La formation est un passage obligé

« Mon premier Border Collie, je ne l'ai pas dressé car je pensais qu'un Border Collie apprend à travailler tout seul. Et puis en fin de compte, je me suis aperçu que ça ne se passe pas comme ça. Il faut commencer par dresser le maître et ensuite dresser le chien. Et pour ça, les formations sont vraiment utiles. Quand on veut avoir un chien opérationnel sur son exploitation, c'est obligatoire de les faire ».

Pour en savoir plus sur les formations

- Contactez la Chambre d'Agriculture ou la MSA de votre département.
- Retrouvez toutes les coordonnées des interlocuteurs de votre département (et des conseils techniques) sur le site de l'Institut de l'Élevage <http://chiens-de-troupeau.idele.fr>.

Pour plus d'informations, contacter :